

ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ

Programme d'enquêtes *Perspectives mobilité*

En vigueur le 5 septembre 2023

L'Autorité régionale de transport métropolitain (« ARTM » ou « nous ») prend au sérieux la protection des renseignements personnels. À cet effet, l'ARTM prend les moyens et mesures de sécurité raisonnables afin d'assurer la protection des renseignements recueillis auprès des participants dans le cadre du programme d'enquêtes *Perspectives mobilité*.

Le présent énoncé décrit comment l'ARTM utilise, communique et conserve les renseignements personnels recueillis auprès des participants aux enquêtes par la Chaire Mobilité de Polytechnique Montréal (volet ménage), par Fino conseil (volets milieu académique et employeur) ou par un mandataire de l'ARTM aux fins de l'exécution des contrats relatifs au programme d'enquêtes *Perspectives mobilité*. Ces renseignements sont nécessaires afin que l'ARTM puisse tirer des conclusions quant aux habitudes de déplacement des résidents, travailleurs ou étudiants de la grande région de Montréal et ainsi remplir son mandat de planification du transport collectif. La participation au programme d'enquêtes *Perspectives mobilité* (et la communication des renseignements personnels inhérents à cette participation) se fait sur une base strictement volontaire.

Qu'est-ce qu'un renseignement personnel?

Il s'agit de tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, séparément ou combiné avec d'autres renseignements, de l'identifier. Cela peut comprendre, par exemple, le nom d'une personne, son adresse courriel, ses coordonnées ainsi que tout renseignement semblable fourni à l'ARTM. Les renseignements qui sont rendus anonymes et qui ne peuvent être associés à une personne physique ne sont pas considérés comme des renseignements personnels, s'il est en tout temps raisonnable de prévoir dans les circonstances que ces renseignements ne permettent plus, de manière irréversible, d'identifier la personne, que ce soit directement ou indirectement.

Les renseignements personnels recueillis et conservés par l'ARTM sont assujettis à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (« Loi sur l'accès »).

Collecte de renseignements personnels

Dans le cadre du programme d'enquêtes *Perspectives mobilité*, l'ARTM peut recueillir, directement ou par l'entremise d'un mandataire, sans s'y limiter, les types de renseignements personnels suivants au sujet des membres de votre ménage :

- **Identifiants et coordonnées**, comme votre nom, votre adresse postale et courriel;
- **Renseignements relatifs à votre ménage**, comme la composition du ménage, l'accès aux services de mobilité (véhicules motorisés, vélos, titres ou abonnements de mobilité) et le revenu;



- **Renseignements démographiques**, comme l'âge, le genre, la possession d'un permis de conduire, les titres ou abonnements aux services de transport (auto et vélo partagé; transports en commun), les informations sur les incapacités permanentes, les aides à la mobilité utilisées et l'utilisation du transport adapté, le statut d'étudiant ou de travailleur, les lieux de travail ou d'études associés, le type d'emploi et la compatibilité de l'emploi avec le télétravail, le plus haut niveau de scolarité atteint;
- **Renseignements sur les déplacements**, comme les trajets fréquemment empruntés, les moyens de transport utilisés; une description en séquence des lieux visités durant une journée particulière, avec heures, motifs et modes de transport utilisés pour se rendre d'un lieu à un autre.

Nous recueillons ces renseignements avec votre consentement lorsque vous les fournissez dans le cadre de votre participation à une enquête *Perspectives mobilité*. Dans un délai raisonnable suivant la fin d'une enquête, l'ARTM dissocie les identifiants personnels comme le nom, le courriel et le téléphone des répondants des autres réponses fournies dans le cadre de l'enquête.

Utilisation de renseignements personnels

L'ARTM utilise les renseignements personnels recueillis dans le cadre du programme d'enquêtes *Perspectives mobilité* pour effectuer des exercices de modélisation ainsi que des analyses de la demande et de l'utilisation des services de transport collectif, des routes et des infrastructures de transport actif; produire des statistiques, et générer des tendances sur les caractéristiques démographiques et les habitudes de déplacement des résidents de la grande région de Montréal.

L'ARTM peut utiliser les coordonnées des répondants pour entrer en contact avec eux, notamment pour valider certaines réponses durant les périodes de collecte de données.

L'ARTM peut également utiliser les renseignements personnels pour se conformer à la loi ou à d'autres fins avec votre consentement.

En communiquant avec nous par courriel à l'adresse indiquée ci-dessous, vous pouvez retirer ou modifier votre consentement à ce que l'ARTM utilise et communique vos renseignements personnels, ou encore refuser de participer à certaines utilisations et communications, sous réserve de restrictions légales ou contractuelles.

Partage de renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du programme d'enquêtes *Perspectives mobilité* sont uniquement accessibles aux membres du personnel de l'ARTM et de ses mandataires pour qui cet accès est strictement nécessaire à l'exercice de leurs fonctions. Ils peuvent également être communiqués, dans certaines circonstances spécifiques, aux intervenants identifiés ci-dessous.

Dans le cadre de la réalisation des enquêtes, il est à noter que les intervenants suivants peuvent avoir accès aux renseignements personnels recueillis par l'ARTM :

- Les membres de la Chaire Mobilité de Polytechnique Montréal;
- Les employés de Fino conseil directement en relation avec l'ARTM;



- Les employés du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) qui collaborent directement à la réalisation des enquêtes;
- Les employés des organismes publics de transport en commun (OPTC) qui sont partenaires des enquêtes et qui collaborent directement à leur réalisation, notamment : la Société de transport de Montréal (STM), le Réseau de transport de Longueuil (RTL), la Société de transport de Laval (STL), le Réseau de transport métropolitain (exo);
- Les employés de l'ARTM qui collaborent directement à la réalisation des enquêtes.

Dans le cadre de la réalisation d'enquêtes auprès des ménages, les intervenants suivants peuvent avoir accès à certains fichiers de renseignements dépersonnalisés pour en permettre le traitement et la production d'analyses pertinentes liées à la mobilité :

- Les employés du MTMD;
- Les employés des OPTC, dont le RTL, la STL, la STM et exo;
- Les employés de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Dans le cadre de la réalisation d'enquêtes auprès d'établissements d'enseignement ou d'employeurs, les intervenants suivants pourraient avoir accès à certains fichiers de renseignements dépersonnalisés pour en permettre le traitement et la production d'analyses pertinentes liées à la mobilité, notamment des plans de gestion des déplacements :

- Les employés d'un Centre de gestion des déplacements directement en relation avec les établissements d'enseignement ou employeurs concernés;
- Les employeurs participants;
- Les établissements d'enseignement participants.

Partage de renseignements anonymisés.

Dans le cadre de son mandat de planification de l'offre de services de transport collectif et de diffusion de l'information découlant des enquêtes, l'ARTM peut distribuer certains fichiers de données aux tiers qui en font la demande, mais seulement à la suite d'un processus d'anonymisation visant à réduire le risque résiduel de réidentification des individus à un niveau très faible conformément à la loi applicable. Ce processus peut impliquer des techniques telles que la randomisation, l'agrégation ou la perturbation des données. Toute transmission de renseignements anonymisés est assortie de conditions d'utilisation qui prévoient notamment qu'il est interdit de tenter d'identifier un répondant avec les données transmises, que ce soit en traitant ces données de façon isolée, en les fusionnant ou en les bonifiant avec d'autres données.

Archivage des données

L'ARTM s'assure de conserver les renseignements personnels recueillis dans le cadre du programme d'enquêtes *Perspectives mobilité* au Québec.

L'ARTM a établi des politiques et des pratiques encadrant la conservation et la destruction des renseignements personnels en sa possession ou sous sa garde. Ainsi, les renseignements personnels fournis par les répondants sont uniquement conservés pour la durée raisonnablement nécessaire pour produire les statistiques et tendances de mobilité mentionnées dans le présent énoncé ou pour une durée plus longue lorsque cela est requis par la loi.



L'ARTM peut toutefois conserver des données agrégées pour une durée plus longue, mais seulement à la suite d'un processus d'anonymisation visant à réduire le risque résiduel de réidentification des individus à un niveau très faible conformément à la loi applicable.

Sécurité

La protection de votre vie privée nous tient à cœur, et nous nous efforçons de protéger les renseignements personnels recueillis dans le cadre du programme d'enquêtes *Perspectives mobilité*. Ainsi, nous avons mis en place des mesures de protection administratives, techniques et physiques raisonnables pour protéger les renseignements personnels qu'elle a sous sa garde ou dont elle a la gestion contre l'accès, l'utilisation, la modification et la communication non autorisés.

Accès et rectification

Toute personne ayant fourni des renseignements personnels en participant aux enquêtes *Perspectives mobilité* a le droit de consulter les renseignements personnels détenus à son sujet, d'en obtenir copie ou de requérir la rectification des renseignements inexacts, incomplets, équivoques ou recueillis en contravention de la loi en adressant une demande écrite à cette fin au Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de l'ARTM et en justifiant son identité à :

Me Sylvain Junior Godcher
Secrétaire général adjoint et directeur, Affaires immobilières
Autorité régionale de transport métropolitain
700, rue de La Gauchetière Ouest, 4^e étage, Montréal (Québec) H3B 5M2
Téléphone : 514 409-2786
Courrier électronique : accesinfo@artm.quebec

Toutefois, il se peut que l'ARTM ne soit pas en mesure de répondre à une telle demande si les renseignements personnels permettant d'identifier la personne en tant que répondant ont été détruits, selon la date à laquelle la personne a fourni ses renseignements personnels dans le cadre d'une enquête *Perspectives mobilité*.

Il se peut que nous apportions des modifications ou des ajouts à cet énoncé en tout temps et nous vous encourageons donc à la réviser périodiquement. Si des modifications sont apportées à l'énoncé, nous vous en aviserons en modifiant la date d'entrée en vigueur en haut de page. La date d'entrée en vigueur au début du présent énoncé indique la date à laquelle il a été mis à jour pour la dernière fois. Si les modifications apportées sont significatives, vous recevrez un avis en conformité avec les lois applicables.

En cas de divergence entre la version française et la version anglaise du règlement, la version française prévaudra.